OGEC de l'école SAINTE THERESE CHATEAUNEUF
Année 2017-2018

Qu'est-ce que l'OGEC ?

Organisme de Gestion d'Etablissement d'Enseignement Catholique
⇨ association de type loi 1901
⇨ gérer et d'administrer l'école en lien avec son chef d'établissement

Son conseil d'administration est constitué de parents bénévoles qui sont, pour l'année 2015-2016 :

- président : Cédric EVAIN,
- vice-président : Karine GAUTIER,
- trésorière : Isabelle FRANCHETEAU,
- secrétaire: Lucie RETUREAU,

Membres : Nathalie GUERIN, Coraly GRILLET

Les 3 missions de l'OGEC

1) La gestion économique et financière

- Dépenses liées au fonctionnement de l'établissement :
  - Achat de matériel et de fournitures scolaires
  - Factures d'énergie
  - Paiement des salaires des personnels OGEC
- Dépenses liées aux bâtiments :
  - Entretien des locaux, constructions…
  - Remboursement des emprunts
- Calcul du budget, tenue des comptes…
- Perception des versements des collectivités et des familles…

2) La gestion sociale:

L'OGEC est l'employeur du personnel non enseignant : agents polyvalents, auxiliaires de vie scolaire…

Etablissement et suivi des contrats de travail, des salaires, de l'organisation des postes…

3) La gestion immobilière:

Entretien, rénovation, aménagement et agrandissement des bâtiments et des espaces scolaires.

Mise en sécurité, respect des normes d'hygiène.

Petits travaux de bricolage.

Les moyens financiers de l'OGEC

Les ressources publiques :

L'OGEC reçoit de la **commune** de Châteauneuf une subvention appelée **forfait communal** (dans le cadre de son contrat d'association) pour financer les frais de fonctionnement de l'école.

C'est l'Etat qui rémunère les enseignants de l'école.

La contribution des familles :

L'OGEC reçoit des **familles** des contributions pour financer la **gestion immobilière** et assurer certains frais que le forfait communal ne prend pas en charge.

Dépenses d'investissement liées aux constructions et à la rénovation des bâtiments.

Autres ressources :

Bénéfices tirés des manifestations : kermesse, concours de cartes…

L'OGEC peut aussi recevoir des **dons** ou bénéficier des systèmes de **solidarité** financière mis en place au sein de l'Enseignement Catholique, en particulier pour financer des projets immobiliers.

Tarifs 2017-2018

Par délibération en date du 6 avril 2017, l'OGEC a décidé de porter la contribution mensuelle (sur 10 mois) par enfant à 23,50 € ; demi-tarif à partir du 3ème enfant.

Une cotisation annuelle de 5€ par élève est demandée pour la couverture Individuelle–Accident. Assurance souscrite auprès de la Mutuelle St Christophe et payable en début d'année scolaire.

L'Assemblée Générale

L'OGEC a tenu son assemblée générale le jeudi 19 octobre 2017. Une convocation a été transmise à chaque famille. Les points suivants ont été abordés :

1. Rapport moral de l'année scolaire 2016-2017
2. Rapport financier.
3. Projets pour l'année scolaire 2017-2018 et approbations diverses
4. Election, renouvellement du bureau.

S'agissant de ce dernier point...

Le mandat d'un membre du bureau est de 3 ans. Ainsi, le bureau est en partie renouvelé chaque année à cette occasion (sur la base du renouvellement ou non renouvellement de mandat).

Nous tenons à remercier vivement et sincèrement toutes les personnes qui s'investissent pour notre école et nos enfants.

Toute personne désireuse de participer à la vie de l'établissement peut rejoindre l'OGEC ou l'une de ses commissions.

ET POURQUOI PAS VOUS ?

L'EXTENSION ET LA REHABILITATION DES LOCAUX

Voici un rapide descriptif du projet immobilier qui a mobilisé l'OGEC depuis plus de 6 ans :

- *2011-2015 : étude de besoins et étude financière en partenariat avec l'UDOGEC, premiers plans et dépôt du permis de construire*
- *Mars à mai 2016 : terrassements, élévations à l'arrière du bâtiment et réfection d'une partie de toiture en ardoises*
- *Eté 2016 : Mise hors d'eau et hors air des parties neuves et démolition de de l'ancienne partie bureau et rangement OGEC*

- *Automne 2016 : Aménagements intérieurs et peintures extérieures de la partie neuve*
- *Noël 2016 : déménagement des classes de PS-MS et CP-CE1dans leurs nouveaux locaux*
- *Janvier-février 2017 : Réfection de l'ancienne classe maternelle (sol, murs et électricité) pour accueillir la classe de CE2-CM1*
- *Mars 2017 : création de la future salle multifonction, du hall d'accueil des sanitaires 3 et de la lingerie grâce à la redistribution des anciennes*
- *Avril 2017 : peintures et sol de la salle multifonction*
- *Juillet-août 2017 : démolition et agrandissement du préau central, aménagement des sanitaires 2, ravalement de façade, aménagement de la classe de MS-GS*

Les manifestations de l'année scolaire 2017-2018

Concours belote janvier : samedi 27 janvier 2018

Petit marché : samedi 7 avril 2018

Kermesse : samedi 30 juin 2018